

## Un contrat pour améliorer la qualité de l'eau

Le 9 décembre, le contrat pour la restauration des cours d'eau dans le bassin-versant de la Vie et du Jaunay a été renouvelé.

Reconquérir la qualité de l'eau, c'est l'objectif du contrat territorial Eau Vie Jaunay 2022-2024, signé le vendredi 9 décembre par les élus, à Notre-Dame-de-Riez. Cet outil, déjà existant, permet la mise en place de travaux pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques dans le bassin-versant de la Vie et du Jaunay.

Pour rappel, le bassin-versant recueille toutes les eaux alimentant le fleuve de la Vie, dont l'embouchure se situe à Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Il s'étend sur 780 km<sup>2</sup> et concerne 37 communes situées dans le nord-ouest de la Vendée.

### Une masse d'eau en mauvais état

Les travaux sont réalisés par le syndicat mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay : curages des fossés pour que l'écoulement de l'eau puisse se faire naturellement ; **« l'enlèvement des embâcles [NDLR objet solides emportés par les eaux, par exemple le bois] ; travaux sur des ouvrages hydrauliques ou encore la lutte contre les plantes et la faune envahissante »**, souligne Hervé Bessonnet, président du syndicat mixte et maire de Notre-Dame-de-Riez. Ces travaux sont étalés sur six ans, en concertation avec l'Agence de l'eau. En Vendée, le constat est sans appel : **« La masse d'eau n'est pas en bon état, c'est lié à la géologie de la région »**, rappelle Philippe Henry, vice-président de la Région des Pays de la Loire.

L'année 2022, marquée par la cani-



*L'un des bras de la rivière du Jaunay, près de La Chapelle-Hermier.*

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

cule estivale, n'a pas vraiment aidé. **« On surveille surtout les barrages d'eau potables. La qualité de l'eau va s'améliorer grâce aux stations d'épurations rénovées ou renouvelées. On sait que l'eau est en mauvais état mais on voit que ça s'améliore un petit peu. »**

De bon augure pour la suite, même s'il faut rester vigilant. **« On est toujours inquiets pour l'avenir. Le climat va avoir une influence sur la qualité de l'eau, c'est certain. Le contrat est fait pour que l'on maintienne nos travaux, avec l'aide des financeurs. »**

Le coût prévisionnel des opérations pour les trois prochaines années est évalué à 7 731 191 €, financés à 37 % par l'Agence de l'eau, 14 % par la Région, 10 % par le Département et 39 % d'autofinancement.

**Pierre BARBOTEAU.**